Informations de base	
2024/2758(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure terminée
Résolution sur le projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et V du règlement (CE) nº 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de bénomyl, de carbendazime et de thiophanate-méthyl présents dans ou sur certains produits **Subject** 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Evénements clés			
Date	**Evénement**	**Référence**	**Résumé**
23/07/2024	Publication du document de base non-législatif	D089819/05	
18/09/2024	Décision du Parlement	T10-0006/2024	Résumé
18/09/2024	Résultat du vote au parlement		
18/09/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/09/2024	Débat en plénière		